



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9, rue du Moulin 68100 MULHOUSE

☎ 03.89.66.33.13 Fax : 03.89.56.49.19 site internet : www.semaphore.asso.fr

www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

Aides aux projets en Alsace

Les aides aux projets citées sur ce document peuvent contribuer à des réalisations et à des projets artistiques, artisanaux, musicaux, scientifiques, économiques, techniques, d'actions sociales, humanitaires, etc...

Les organismes sont répertoriés selon leur adresse départementale, nationale et européenne.

DANS LE HAUT-RHIN

A COLMAR

➤ **CONSEIL GENERAL 68**

100 Avenue de Colmar
68006 COLMAR Cedex

☎ **03.89.30.68.68**

Des aides sont octroyées ponctuellement en fonction des projets. S'adresser au service en rapport avec la thématique du projet. Dans tous les cas envoyer un courrier avec l'aide sollicitée et un dossier de présentation. Des subventions sont octroyées ponctuellement pour la création/reprise d'entreprise et la création/reprise d'entreprise artisanale.

➤ **ENVIE D'AGIR**

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

D.D.C.S.P.P

Cité administrative 3, rue Fleischhauer 68000 COLMAR

Contact : **M. Pierre FREYBURGER**

☎ **03.89.24.83.74**

Site Internet : www.ddjs-haut-rhin.jeunesse-sports.gouv.fr/index.htm

BOURSE TILT 68

Ce dispositif finance **tout type de projet** individuel, collectif ou porté par des associations de moins de 3 ans. Il concerne des actions gérées et proposées par des jeunes de **11 à 30 ans** dans une finalité d'intérêt général ou d'utilité sociale, il concerne tous les domaines : culturels, sportifs, solidarité, environnementL'aide maximale est de **1600 euros avec les parrainages**.

➤ **LABEL VIE**

DDE 68- SHUTS

Cellule Sécurité Routière Cité administrative Bat TOUR 68026 COLMAR Cedex

Contact : **Patrick VUILLEMENOT**

☎ : **03.89.24.84.21**

Cette aide s'adresse à tout jeune entre **14 et 28 ans** qui a un **projet de sécurité routière**.
Le projet doit être soutenu par une association qui aidera à la réalisation de son projet. L'aide peut atteindre la somme de 800 euros.
Les dossiers sont à retirer à la préfecture.

➤ **VILLE de COLMAR**

Hôtel de ville Place de la Mairie 68000 COLMAR

Contact : Roseline HOUPIN

Conseillère Municipale déléguée à la jeunesse.

Ou au B.I.J de Colmar

32 cours Sainte Anne à Colmar

☎ : **03.89.20.67.91**

Bourse réservée aux jeunes colmariens. Il doit s'agir d'un projet de jeunes. Il peut s'agir de projets humanitaires, sportifs, culturels, scientifiques.....Une partie du financement devra être assuré par ses propres économies du porteur, ses parents ou des mécènes. Tout projet associatif ou entrant dans un cursus de formation ne pourra pas être retenu. Pas de dossier spécifique mais indiquer le projet sur papier libre avec le budget et tout document utile.

A MULHOUSE

➤ **BOURSE « LES JEUNES QUI OSENT ».**

Direction Régionale Crédit Mutuel 24 rue Eugène Ducretet B.P. 1089 68051 MULHOUSE Cedex

☎ **03.89.33.81.62**

⇒ Bourse pour les jeunes de **16 à 25 ans** ayant des projets dans les domaines suivants : **sport, musique, voyage, culture, multimédia, humanitaire, écologie, environnement.**

Le crédit Mutuel accorde une aide financière aux trois meilleurs projets : 1000 € pour le premier, 700 € pour le deuxième, 500 € pour le troisième. Les premiers prix régionaux concourent au Grand Prix Crédit Mutuel. Doté de trois prix d'un montant pouvant aller jusqu'à 3000 euros.

Retrait et dépôt des dossiers avant le 15 mars.

Inscription en ligne possible à l'adresse : <http://jeunes.creditmutuel.fr>.

➤ **BOURSE AUX PROJETS CULTURELS**

Ville de Mulhouse Service d'Animation Culturelle

Cour des Chaînes 15 rue des Franciscains 68100 MULHOUSE

Contact : **M Eric VINCENT**

☎ **03.69.77.77.51**

En créant en 1990 la "Bourse aux projets Culturels", la Ville de Mulhouse a choisi d'apporter un soutien financier à des projets innovants dans les domaines de la **musique, du théâtre, de la danse, de la photographie, du cinéma et de la vidéo, des arts plastiques**, et de favoriser l'émergence de nouveaux talents.

La Bourse s'adresse en priorité aux Mulhousiens qu'il s'agisse d'associations, de groupes informels ou d'individus.

Elle est ouverte aux non-Mulhousiens à condition évidemment que le projet bénéficie à Mulhouse (ex : spectacle donné dans une salle mulhousienne) ou traite d'un sujet mulhousien.

Les aides allouées varient de 100 € à 1500 €.

Dépôt des dossiers : Date limite : le 15 février pour une attribution au cours de l'année civile qui débute.

➤ **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU HAUT-RHIN**

"Projets Jeunes" - Action Sociale 26 avenue Robert Schumann

68084 MULHOUSE CEDEX

Correspondante : **Mr Christophe FAUSSER**

☎ **03.89.46.95.82**

Site Internet : www.caf.fr/

La CAF veut permettre à des groupes de jeunes Haut-Rhinois ayant entre **13 et 25 ans** de réaliser des projets **sportifs, humanitaires, culturels ou de simples loisirs**.

Le dossier descriptif est à déposer avant la réalisation du projet. Il est à formuler sur papier libre en indiquant les coordonnées, les motivations, les objectifs et le plan de financement.

Une commission examine les dossiers au cas par cas tout au long de l'année.

➤ **IDJ MULHOUSE**

Mairie de Mulhouse Service Jeunesse 2 rue Pierre Curie 68200 MULHOUSE

Contact : **M. Dominique HERRADA**

☎ **03.89.32.58.58**

Ce "Fonds Jeunes" est destiné à des groupes de jeunes mulhousiens de **13 à 25 ans** pour réaliser leurs **projets culturels, sportifs, humanitaires, de développement durable....etc.**

Sont retenus des projets qui participent à la vie des quartiers ou de la ville, des projets qui favorisent l'organisation collective des jeunes et développent l'esprit de solidarité.

Pour les projets primés, un engagement dans la vie locale est demandé en contrepartie.

Les demandes sont à faire sur dossier libre auprès du Service Jeunesse.

Une commission examine les dossiers au cas par cas tout au long de l'année.

➤ **LA CAPE Commission d'Aide aux Projets Etudiants**

Université de Haute-Alsace Conseil d'Etude de la Vie Universitaire CEVU

Maison de l'Université 2, rue des Frères LUMIERE 68093 MULHOUSE CEDEX

Contact : **Mme DILLMANN**

☎ **03.89.33.60.98**

Email:cape@uha.fr

La CAPE a pour objectif de favoriser les initiatives des étudiants en leur permettant de trouver plus facilement les cofinancements nécessaires à la réalisation de leurs projets culturels, sportifs, éducatifs, d'animations du campus ...

Les candidats doivent être étudiants à l'UHA. Les projets peuvent être individuels ou émanant d'associations étudiantes. Le dossier doit comprendre obligatoirement une annexe financière précisant les dépenses et les recettes attendues.

Retrait et dépôt des dossiers accessible sur le site : www.uha.fr/cape :

Les dossiers sont à retirer dans une des deux structures ci-dessus mais à déposer auprès de la présidence de la CAPE, 15 jours avant une des réunions de la commission (1 x par mois en général)

➤ **7^{ème} TROPHEES DE L'INNOVATION**

Territoire Mulhouse Alsace Agglomération Technopole Mulhouse

40 rue Marc Seguin BP 2118 68060 MULHOUSE Cedex

Contact : **Corinne PATUEL**

☎ : **03.89.32.76.76**

info@technopole-mulhouse.com

www.technopole-mulhouse.com

Vous voulez créer ou développer une activité innovante. Vous êtes une entreprise déjà en activité et souhaitez mettre en œuvre un projet innovant, vous souhaitez vous diversifier ou lancer un nouveau produit ; vous êtes un particulier, avez un projet innovant et souhaitez créer votre entreprise

Pour participer il suffit de vous inscrire sur le site Internet : www.concours-alsaceinnovation.com ou demander un dossier par téléphone au 03 89 36 72 45.

Date limite de dépôt des dossiers le 15 mai.

DANS LE BAS-RHIN

➤ **AGENCE CULTURELLE D'ALSACE (ACA)**

Mme COTIN 1 Espace Gilbert Estève BP 25 67601 SELESTAT CEDEX

☎ **03.88.58.87.58**

Fax : 03.88.58.87.50

E-mail : agence@culture-alsace.org

L'Agence Culturelle d'Alsace intervient sous diverses formes et dans les domaines suivants :

- ◆ Spectacle vivant,
- ◆ Audiovisuel,
- ◆ Arts plastiques contemporains pour la FRAC

Mise à disposition, pour les associations et communes réalisant des projets culturels, de matériels :

- ◆ Lumières,
- ◆ Son,
- ◆ Exposition (vitrines et panneaux),
- ◆ Audiovisuels (caméras, bancs de montage,...),
- ◆ Divers (podiums...).

⇒ L'Agence Culturelle d'Alsace met en place des actions de formations (stages, rencontres), soutien la diffusion et la création artistiques et apporte son concours en matière d'expertise et d'information (édition de guides pratiques).

Les personnes intéressées doivent envoyer un dossier décrivant leur projet avec, si nécessaire des articles de presse, une cassette ainsi que le budget prévisionnel et le montant sollicité.

➤ ASSOCIATION FONDATION ALSACE

M. BELLITTO 24 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG

☎ **03.88.36.63.77**

E-mail : falsace@cybercable.fr

⇒ Depuis 1986, cette fondation distingue et encourage les savoir-faire régionaux.

Les lauréats reçoivent un **prix de Parrainage ou d'encouragement**, sous la forme d'un soutien médiatique.

Le projet ou la réalisation doit présenter une réelle originalité dans les domaines **culturels, artistiques, sociaux, humanitaires, scientifiques ou économiques**.

➤ BOUGEZ-VOUS, ON BOUGE AVEC VOUS !

CUS STRASBOURG

Direction de l'animation urbaine Immeuble de la bourse

1, place de Lattre de Tassigny

67000 STRASBOURG

Contact : **Philippe SCHNITZLER**

☎ : **03 88 43 62 63**

E-mail : bourseauxprojets@cus-strasbourg.net

Critères : Bourse aux projets pour les 18-25 ans strasbourgeois qui souhaitent s'investir dans la vie de leur cité. Cette aide est à la fois méthodologique, technique et financière. Les projets peuvent être individuels ou collectifs, doivent relever de l'intérêt général local et s'inscrire dans l'un des thèmes suivants : culture, lutte contre les discriminations, cadre de vie, solidarité, environnement, Europe.

Les projets sont examinés par un jury et la bourse attribuée est de l'ordre de 2000 euros.

➤ BOURSE AUX PROJETS JEUNES

SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE D'ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN

7a route d'Eschau

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Contact : Laurent GSELL

☎ : **03.88.66.80.18**

Site : www.mairie-illkirch-graffenstaden.fr

Courriel : dejs@mairie-illkirch-graffenstaden.fr

Critères : Avoir entre 14 et 25 ans et habiter la ville d'Illkirch-Graffenstaden. Trouver un candidat majeur qui percevra les frais. Les projets doivent correspondre à l'intérêt général des habitants et contribuer au développement social de la ville. Les domaines de prédilection sont le cadre de vie, la culture, la solidarité, l'écologie, le domaine sportif et scientifique, la citoyenneté. Projets individuels collectifs ou émanant d'association de moins de 3 ans. Montant maximal 1000 euros. Rechercher un financement complémentaire auprès d'autres organismes publics. Dossier à chercher à la mairie ou à demander par mail.

➤ **C.A.P.E (COMMISSION D'AIDE AUX PROJETS ETUDIANTS)**

Bureau de la vie étudiante Université de Strasbourg Le Patio, bâtiment 1
22 rue René Descartes
67084 STRASBOURG Cedex

☎ : 03 88 15 71 73

E-mail : bve@unistra.fr

Critères : il faut être étudiant régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur du Bas-Rhin. Un projet peut-être présenté par un seul étudiant ou par un groupe d'étudiants, ou encore par une association d'étudiants. Ce projet peut relever de l'une des catégories suivantes : théâtre, danse, cinéma, audiovisuel, multimédia, écriture, musique, exposition, action humanitaire, culture scientifique et technique, sport, économie, citoyenneté. La commission se réunit 3 à 4 fois par an pour examiner les dossiers. Dossiers téléchargeables sur le site internet : www.crous-strasbourg.fr

➤ **DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)**

Palais du Rhin M. DACOSTA 2, place de la République
67082 STRASBOURG CEDEX

☎ 03.88.15.57.00

Sauf exception (aide individuelle à la création, par exemple), la DRAC ne subventionne que des **associations à vocation culturelle**.

⇒ **Aide à la création et à la diffusion** des œuvres musicales et chorégraphiques.

⇒ **Soutien à la formation**, aux pratiques amateurs et aux associations de développement musical.

⇒ Elle délivre **des bourses d'études de l'enseignement supérieur** dans le domaine de la musique et de la danse.

➤ **FONDATION ALSACE**

11, A rue Teutsch
67000 STRASBOURG

☎ : 03.88.36.63.77

La fondation Alsace encourage les projets et savoirs faire qui contribuent au rayonnement de l'Alsace. Pour cela, elle récompense chaque année des hommes et des femmes porteurs de projets ou de réalisations originales dans les domaines culturels, artistiques, sportifs, sociaux, humanitaires, scientifiques, économiques....

➤ **FONDATION DE FRANCE**

Délégation Régionale 10 rue Sainte Marguerite
67000 STRASBOURG

Contact : **Lilla MERABET**

☎ 03.88.22.78.68

Site Internet : www.fdf.org/

Organisme philanthropique français créé en 1969 intervenant dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarités nationales et internationales, santé et recherche médicale, culture et environnement.

2 appels à projet en 2010 : « Allez les filles ». La pratique physique et sportive, facteur de développement pour les adolescents des territoires sensibles. « Aider les jeunes consommateurs de produits psychoactifs et leur famille.

La date limite de réception des dossiers est le 12 avril 2010. Renseignements sur le site : www.fondationdefrance.org

Nouveau programme : « Ouverture au monde par la culture ». Sont soutenus des projets relevant des thèmes suivants : mieux vivre ensemble dans la famille, mieux vivre ensemble à l'école et mieux vivre ensemble dans la cité.

La Fondation de France rassemble un grand nombre de fondations sous son égide. Nous avons choisi d'en citer quelques-unes afin d'illustrer notre document.

⇒ **Fondation Charles OULMONT** :

Cette fondation a pour vocation d'aider les artistes de toutes nationalités dans les domaines de la **littérature, de la musique, du spectacle et des arts plastiques**. Cette aide peut-être morale, financière ou matérielle.

⇒ **Fondation Marcel VATELOT**

Bourses destinées aux jeunes **luthiers et archetiers français**. Elle attribue des bourses pour la formation d'un atelier, ou la préparation d'un concours.

⇒ **Fondation pour la Danse**

Cette fondation a été créée en 1997, elle soutient des actions en faveur de la danse, attribue des aides à des danseurs, à des corps de ballets,....Elle agit dans le cadre des programmes de la Fondation de France.

➤ **FUTUR IMMEDIAT !**

REGION ALSACE

La Direction de l'Education et de la Formation

Service Information et Développement de l'Offre de Formation

1 place du Wacken

BP 91006

67070 STRASBOURG Cedex

☎ : **03 88 15 69 06**

Email : futurimmediat@region-alsace.eu

Futur immédiat a pour vocation de révéler et d'accompagner des projets innovants portés par les jeunes. Coup de pouce de la région aux jeunes qui veulent être acteur de leur vie professionnelle, qui veulent entreprendre et vivre de leurs idées.

Critères : avoir entre 16 et 26 ans, résider en Alsace et avoir un projet professionnel individuel ou collectif qui soit une initiative personnelle, un projet d'activité voire un projet de création d'entreprise, une expérience de nature à vous préparer à un emploi.

Prix : Prime allant de 300 à 1500 euros.

Dossier téléchargeable sur le site internet : <http://www.region.eu/futurimmediat>

➤ **INITIATIVES JEUNES**

Réseau Express Jeunes

22, rue de la Broque

67000 STRASBOURG

Contact : **Mme DIARRA Haïda ou Mme Brigitte LUDMANN**

☎ : **03.88.35.37.45**

Fax : **03.88.35.01.63**

Site Internet : www.y-e-n.net ou www.injep.fr

Cette bourse de l'Union Européenne est destinée à tous les groupes de jeunes de 15 à 25 ans qui sont porteurs d'un projet concernant l'Europe par son thème, son partenariat ou son contexte.

Les thèmes traités sont variés : **art, culture, économie solidaire, social, environnement et protection de patrimoine, éducation et information des jeunes,....**

L'Union européenne finance 50% des coûts totaux du projet. Des sources de financement complémentaires doivent être recherchées. Il est possible de la cumuler avec la Bourse Défi-Jeunes. Le montant maximum est de 10 000 €.

➤ **LA MSA : MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE**

10, rue Marguerite

67000 STRASBOURG

Contact : **Mme Françoise SCHILLING**

☎ : **03.88.81.75.69**

Email : schilling.francoise@alsace.msa.fr

Appel à projet : « Mieux vivre en milieu rural ».

Conditions : vous avez entre 13 et 22 ans, vous habitez en milieu rural ou êtes assuré social à la MSA, vous formez un groupe d'au moins trois jeunes et nourrissez **les projets de création d'espace de vie, de rencontres, d'animations, de loisirs de proximité** pour améliorer la vie des jeunes de votre région.

Prix : 15 bourses nationales allant de 1000 à 5000 €

AILLEURS EN FRANCE

➤ BOURSES DECLICS JEUNES

Bourses de la fondation de France 40 avenue HOICHE 75008 PARIS

☎ 01.44.21.31.80

Site Internet : www.fdf.org

Bourse pour les 18 – 30 ans ayant une vraie vocation dans le domaine de l'art, de l'artisanat, des sciences, technique, de la culture l'action sociale, humanitaire ou l'environnement et à leur actif des actions ou productions témoignant de l'avancement d'un projet : expositions, concerts, publications...

Projet personnel ouvert sur les autres ou original

Prix : 7600 €

Internet : www.fdf.org

➤ FONDATION DE LA VOCATION

Fondation Marcel Bleustein – Blanchet 104 rue de Rennes 75006 PARIS

☎ 01.53.63.25.90

⇒ La **Fondation de la Vocation** veut permettre aux jeunes de réaliser leur vocation en leur apportant les garanties morales et les moyens matériels pour l'accomplir.

Elle s'adresse à des jeunes européens de 18 à 30 ans, ayant une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et ceci quels que soient leurs niveaux d'études et la nature de leur vocation.

Elle décerne, chaque année, 20 "Bourses de la vocation" dont un prix littéraire et un prix de poésie.

Pour le prix littéraire il doit s'agir de jeunes auteurs d'expression française déjà publiés.

Pour le prix de la poésie : jeunes auteurs d'expression française manuscrits acceptés, les candidatures sont acceptées de début janvier à fin Mai.

Chaque bourse est d'un montant de 7700 €, la sélection est sévère : 20 candidats seulement sont retenus pour 5000 demandes. Pour obtenir un dossier d'inscription il est indispensable d'envoyer une lettre de motivation.

➤ MINISTERE DE LA CULTURE

Direction de la musique, du théâtre et du spectacle

53 rue St Dominique

75007 PARIS

☎ 01.40.15.80.00

Site Internet : www.culture.gouv.fr

⇒ La direction de la musique, danse, théâtre, spectacle **attribue des bourses de l'enseignement supérieur d'études chorégraphiques**. Elles sont attribuées sur des projets professionnels pour un public d'artistes chorégraphes ayant déjà une expérience confirmée.

D'autres bourses d'études sont attribuées à des compositeurs, instrumentistes et chercheurs, toujours d'un très bon niveau professionnel. Pour en connaître le détail, on s'adressera aux différents départements concernés : délégation à la danse, département de la création et de la diffusion, département des industries musicales, département du patrimoine musical.

BOURSES EUROPEENNES

➤ FONDS SOCIAL EUROPEEN

CRES Alsace- Mesure 10B 3, rue de la coopérative

67017 STRASBOURG Cedex

☎ : 03.88.45.95.58

Fax : 03.88.45.58.96

Email : 10b@cres-alsace.org

Contact local : La MEF

1, rue de Bretagne

68100 MULHOUSE

☎ : 03.89.63.46.44

La CRES (Chambre Régionale d'Economie Sociale) a été désignée pour proposer une aide simplifiée et rapide de soutien au développement d'activités associatives et solidaires en Alsace. Les bénéficiaires sont les petites structures associatives ou des porteurs de projets d'une structure en création.

Les projets doivent relever de l'un des objectifs suivants :

- ◆ **L'insertion professionnelle des publics en difficulté**
- ◆ **Le développement durable**
- ◆ **L'égalité professionnelle hommes / femmes, égalité des chances.**
- ◆ **L'amélioration du maillage territorial**

Le montant maximal de l'aide est de **23000 euros**

La subvention FSE se monte à 75% du budget présenté le cofinancement des 25% restant devant obligatoirement être justifié avant la présentation en comité de sélection de la mesure 4-23.

➤ **CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR**

Pour la France : Direction Régionale, Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale d'Alsace

Cité administrative

14 rue du Maréchal Juin

67000 STRASBOURG

Contact : **Anika KLAFFKE**

Tél : 03 88 76 80 88

Email : anika.klaffke@drjscs.gouv.fr

Pour l'Allemagne : Secrétariat commun de la conférence du Rhin Supérieur

Rehfusplatz 11

D-77694 KEHL

E-mail : Ann-jasmin.Krabatsch@rpf.bwl.de

☎ : **+49(0) 785 193 490**

Fonds de soutien aux projets transfrontaliers pour promouvoir la rencontre entre les jeunes allemands, français et suisses habitants l'Espace du Rhin Supérieur. Le fonds apporte un soutien financier à des rencontres binationales ou trinationales en faveur des jeunes.

Critères : être soit un groupe de jeunes (2 minimum) âgés de 12 à 25 ans soit un organisme extrascolaire œuvrant pour la jeunesse (association, collectivité locales ou maisons pour les jeunes).

Les partenaires du projet doivent habiter l'Espace du Rhin Supérieur et le projet peut-être réalisé si au moins deux des partenaires résidants dans l'Espace du Rhin Supérieur. La rencontre de jeunes doit avoir lieu dans l'espace du Rhin Supérieur.

Montant : 4000 euros maximum par projet.

Information complémentaire :

<http://www.oberrheinkonferenz.org/fr/themes-et-projets/jeunesse/projets/soutien-de-projets/>

<http://www.ork-jugend.de>

Liste non exhaustive...

